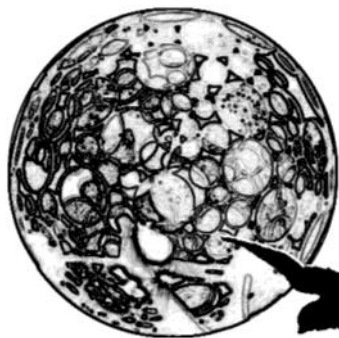




FEMINISTE - ANTIRACISTE - ANTIHOMOPHOBES - ANTICOLONIALISTE - ANTICAPITALISTE
ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOU-TE-S / LIBERTÉ DE CIRCULATION ET LIBERTÉ D'INSTALLATION

ASTI en mars 2016

sur facebook : ASTI Annonay
 contact : asti07.annonay@hotmail.fr

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Les permanences ont lieu les lundis de 17 h 30 à 18 h 30,
 au GOLA (34 avenue de l'Europe).
 Charlotte, Jean-Michel, Julien, Luce, Marjolaine, Patricia et Violette.
 Point écoute : Marie.

GROUPE FEMMES IMMIGRÉES

Le groupe se rassemble les mercredis de 15 h à 17 h 30
 dans les locaux du Planning familial
 (maison des associations, rue Henri Guironnet).
 Anne-Laure, Marie et Patricia.

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

Séances d'1 h 30 par semaine (hors vacances scolaires)
 par petits groupes de personnes
 regroupées par niveaux de maîtrise du français.
 Alissya, Christine, Jacqueline, Sihem et Virginie.

A la page suivante :
SEMAINE
ANTICOLONIALE
ET ANTIRACISTE



Soirée tajine en musique avec Yeta

samedi 9 avril
 à la salle des fêtes [Annonay]



Projets : conférence sur le régime dérogatoire de Mayotte et le visa Balladur, conférence sur la réforme du droit à l'entrée et au séjour des étrangers, projection du documentaire *Ouvrir la voix* d'Amandine Gay, conférence sur les paradis fiscaux en Afrique, conférence sur les enjeux actuels de la Francophonie avec Thomas Noirod de Survie



SOMMAIRE

- P. 1..... LES **ACTIVITÉS PERMANENTES** DE L'ASTI
- P. 1-2 L'**AGENDA** DE L'ASTI
- P. 3..... RETOUR SUR **CONTES SANS FRONTIÈRES**
- P. 4..... ACTUALITÉS DE LA **FASTI**
 **ÉVÉNEMENTS** À PROXIMITÉ
- P. 4-5 **AGIR** : RASSEMBLEMENTS ET PÉTITIONS
- P. 6..... **ACTUS**
- P. 7..... **A LIRE, A VOIR**
- P. 8-12..... **COMMUNIQUÉS ET APPELS**

AGENDA DE L'ASTI D'ANNONAY



« NOUS SOMMES TOUS DES ENFANTS DE MIGRANTS »

EXPOSITION VISUELLE ET SONORE

Jusqu'au samedi 26 mars
 à la MJC [Annonay]

Le vernissage de l'exposition a eu lieu lundi 29 février, en présence de Claire Lauzon de l'association Histoire de dire qui a exposé la démarche et les objectifs poursuivis lors de la réalisation de l'exposition. Une cinquantaine de personnes a participé au vernissage, découvrant ainsi les enregistrements de témoignages d'enfants migrants et les 15 panneaux de l'exposition qui évoquent :



- l'enfance en migration dans le monde, puis en France et en Ardèche,
- la question des migrants face à la loi,
- plusieurs populations migrantes : les Roms, les réfugiés espagnols et les néo-ruraux/ales,
- l'accueil et la solidarité,
- les apports des migrations.

Des visites scolaires sont prévues pour découvrir cette exposition qui « replace dans une perspective historique la constance des migrations sur le sol ardéchois et permet de mieux comprendre la trajectoire de celles et ceux qui - par choix ou par contrainte - ont migré. »

DU 3 AU 16 MARS 2016

SEMAINE

ANTICOLONIALE ET ANTIRACISTE



LIBRE PARTICIPATION

à ANNONAY
et ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

PROGRAMME

JEUDI 3 MARS

AU PRÉ D'ICI

à 18 h Vernissage de l'exposition
IDÉES REÇUES SUR LA FRANÇAFARIQUE

VENDREDI 11 MARS

AU CINÉMOLETTE

salle la Passerelle - St Julien-Molin-Molette

soirée thématique
LUTTES POUR LES DROITS DES MIGRANT.E.S

à 18 h **À CONTRE COURANT**
de Nathalie Loubayre

Buffet partagé (à partir de ce que chacun.e apporte)

à 20 h 30 **ON VIENT POUR LA VISITE**
de Lucie Tourette
en présence de la réalisatrice

SAMEDI 12 MARS

AU LIBERTÉ CAFÉ

à 14 h **UN RACISME À PEINE VOILÉ**
de Jérôme Host

à 18 h **LES MESSAGERS**
de Hélène Cruzillat et Laetitia Tura

MERCREDI 16 MARS

AUX CENTRES SOCIAUX

Centre social aux Perrières (ancienne école)

à 15 h 30 **UN RACISME À PEINE VOILÉ**
de Jérôme Host

à 17 h Pause goûter préparé

à 18 h **MY LAND**
de Nabil Ayouch

UN BEAU PARTENARIAT



expo - du 3 mars au 30 avril - réalisée par Survie
IDÉES REÇUES SUR LA FRANÇAFARIQUE

L'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie. La France aide l'Afrique. La Françafrique, c'est fini... L'exposition de Survie démonte 9 idées reçues sur la Françafrique de façon claire et rapide.

À CONTRE COURANT de Nathalie Loubayre

durée : 52 minutes

En juillet 2012, face aux milliers de migrant.e.s mort.e.s en tentant de rejoindre l'Europe depuis le milieu des années 1990, la coalition euro-africaine Boats4People affrète un bateau de la solidarité pour exercer un droit de regard citoyen en mer et pour défendre la liberté de circulation.

ON VIENT POUR LA VISITE de Lucie Tourette

durée : 53 minutes

Paris, 2009 : 6 000 travailleurs sans papiers se mettent en grève pour obtenir leur régularisation.

UN RACISME À PEINE VOILÉ de Jérôme Host

durée : 1 h 15

Octobre 2003 : l'exclusion de deux lycéennes au motif qu'elles portent un foulard a entraîné un débat politique et médiatique assourdissant, qui a abouti en 2004 au vote d'une loi interdisant le port du foulard à l'école. Ce film donne la parole aux premières concernées, ainsi qu'à d'autres personnes regroupées autour du collectif « Une école pour tou.te.s ».

LES MESSAGERS

de Hélène Cruzillat
& Laetitia Tura

durée : 1 h 10

Du Sahara à Melilla, des témoins racontent la façon dont ils ont frôlé la mort, qui a emporté leurs compagnons de route, migrant.e.s littéralement et symboliquement englouti.e.s dans la frontière.

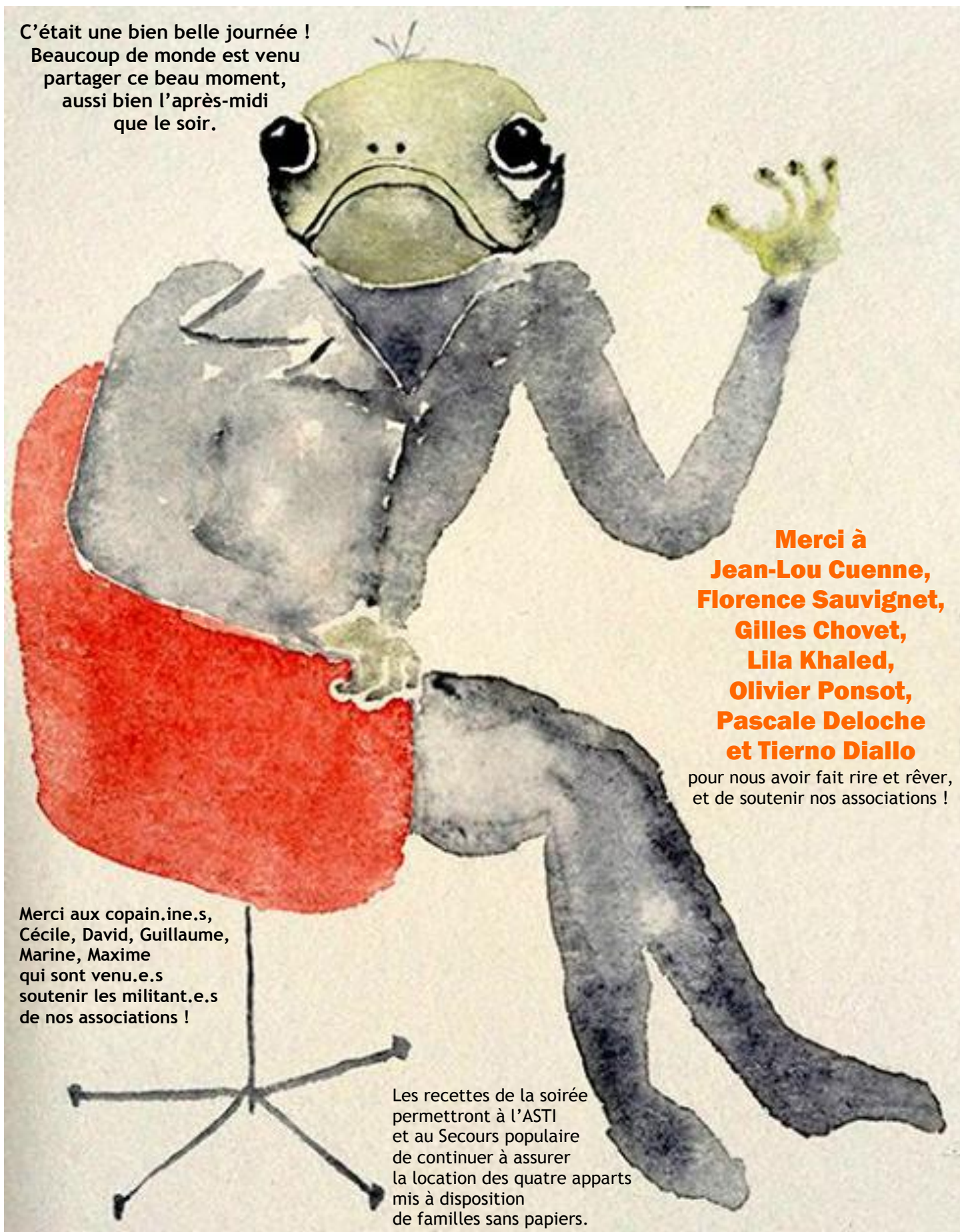


MY LAND de Nabil Ayouch

durée : 1 h 22

De père musulman et de mère juive, Nabil Ayouch nous présente les témoignages de vieux/vieilles réfugié.e.s palestinien.ne.s, qui vivent dans des camps au Liban depuis 1948, qu'il fait écouter à de jeunes Israélien.ne.s qui vivent dans les villages qu'habitaient autrefois ces Palestiniens.ne.s.

C'était une bien belle journée !
Beaucoup de monde est venu
partager ce beau moment,
aussi bien l'après-midi
que le soir.



**Merci à
Jean-Lou Cuenne,
Florence Sauvignet,
Gilles Chovet,
Lila Khaled,
Olivier Ponsot,
Pascale Deloche
et Tierno Diallo**

pour nous avoir fait rire et rêver,
et de soutenir nos associations !

Merci aux copain.ine.s,
Cécile, David, Guillaume,
Marine, Maxime
qui sont venu.e.s
soutenir les militant.e.s
de nos associations !

Les recettes de la soirée
permettront à l'ASTI
et au Secours populaire
de continuer à assurer
la location des quatre apparts
mis à disposition
de familles sans papiers.

COMMISSION NORD-SUDS

Salon anticolonial, dimanche 6 mars, à 12 h 45 :

« COMORES : INGÉRENCE FRANÇAISE ET VISA BALLADUR »

Intervenant-e-s : Mabadi AHMEDALI (CDISCOM), Said Ahmed SAID MOHAMED (SURVIE) et Jacques LE CRONC (FASTI).

Le contexte de l'occupation coloniale de Mayotte ;
quels enjeux et conséquences du visa Balladur ?
Parallèle avec la politique d'immigration en Méditerranée
(Mayotte comme laboratoire d'expérimentation),
quelles formes de résistance aux Comores, en France ?

**La FASTI
participe
à la Semaine
anticoloniale
et antiraciste
dans
le cadre
du Salon
anticolonial.**

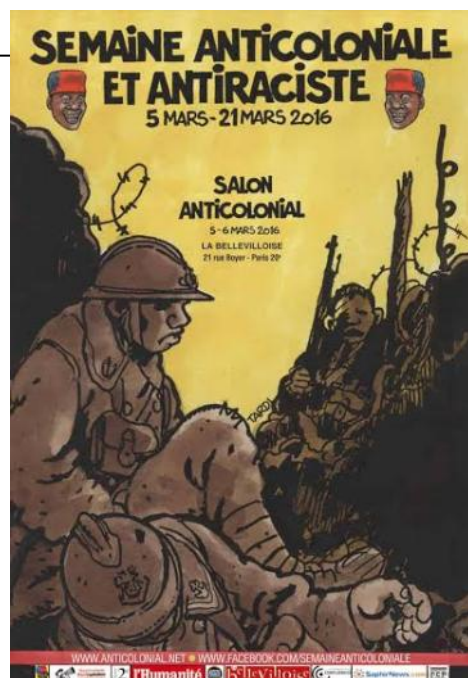
COMMISSION FEMMES

La commission finalise une brochure sur les féminismes pour le 31 avril.
Une autre brochure, sur les luttes des premières concernées, devrait également paraître début mars prochainement, contenant un texte de chacune des associations suivantes : Femmes en lutte du 93, Mouqawamet, Solidarité femmes Kobane.

COMMISSION SÉJOUR EUROPE

Une formation sur les discriminations est organisée les 12-13 mars.

Les prochaines commissions auront lieu le 31 avril.



Événements à proximité en mars



L'EXPOSITION VIES-À-VIES DE L'ASTI DE ROMANS

A la Médiathèque Simone de Beauvoir à Romans du 2 au 23 mars avec une inauguration et une table ronde le 3 mars à 18 h 30.
L'exposition ira fin mai dans le Royans, à la demande du Collectif réfugiés du Royans.

FILM DOCUMENTAIRE

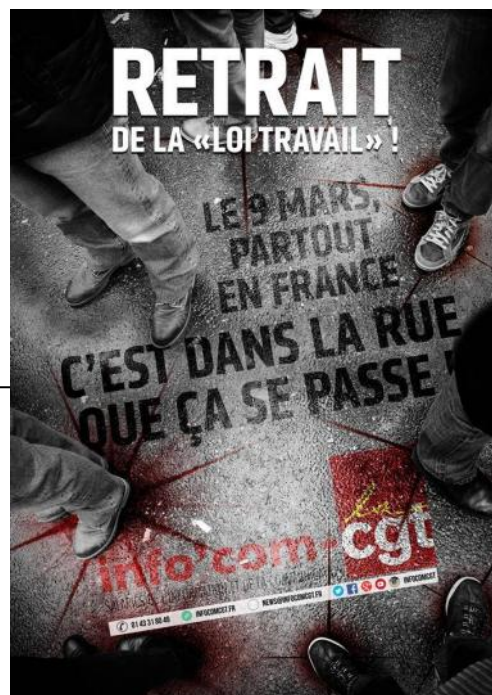
« L'HOMME QUI REPAIRE LES FEMMES »

Jeudi 24 mars au Cinéma Le Navire à Valence

Soirée contre les viols et autres violences de guerre

La projection du film de Thierry Michel et Colette Breackman sera suivie d'un échange.

Cette soirée est organisée par Femmes en Luth.



agir – rassemblements – mobilisations - pétitions

rassemblement

**CONTRE LA LOI GATTAZ-EL KHOMRI - RASSEMBLEMENT
MERCREDI 9 MARS À LA GARE ROUTIERE D'ANNONAY**

Rassemblement organisé à Annonay contre la loi Gattaz-El Khomri et toutes les régressions sociales actuelles. Ensemble, agissons, pour la convergence des luttes entre les chômeurs, les étudiants, les travailleurs actifs et inactifs. Ils veulent nous détruire.

Nous pouvons réagir, ensemble nous sommes plus fort-e-s.

Pétition

Adressée à Myriam El Khomri

LOI TRAVAIL : NON MERCI ! Pour signer la pétition, cliquez [ici](#).

La ministre du travail propose une réforme qui transforme en profondeur le code du travail.

Parmi les éléments proposés dans le projet actuel

- En cas de licenciement illégal, l'indemnité prud'homale est plafonnée à 15 mois de salaire.
- Les 11 h de repos obligatoire par tranche de 24 h peuvent être fractionnées.
- Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail.
- Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos.
- Le dispositif « forfaits-jours », qui permet de ne pas décompter les heures de travail, est étendu.
- Les apprentis mineurs pourront travailler 10 h par jour et 40 h par semaine
- Le plancher de 24 h hebdomadaires pour un contrat à temps partiel n'est plus la règle dans la loi (confirmation d'une loi antérieure).
- Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées.
- Une mesure peut-être imposée par référendum contre l'avis de 70 % des syndicats.
- Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques.
- Après un accord d'entreprise, un-e salarié-e qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié.
- Par simple accord on peut passer de 10 h à 12 h de travail maximum par jour.

Salarié-e-s ou non : cette réforme nous concerne toutes et tous !

Interpellez la ministre du travail et demandez lui de renoncer à ce projet.

https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitravailnonmerci?recruiter=45707217&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=autopublish&utm_term=des-lg-share_petition-no_msg&fb_ref=Default



Rassemblement

SAMEDI 12 MARS DÉFENDONS NOS LIBERTÉS !

Alors que le Sénat s'apprête à examiner le projet de réforme constitutionnelle concernant l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, plus de 150 organisations, rassemblées dans les collectifs « Nous ne céderons pas ! » et « Stop état d'urgence », appellent à une journée nationale de mobilisation (manifestations, rassemblements, réunions...) le **samedi 12 mars, partout en France**, pour porter les revendications suivantes :

**Défendons nos libertés !
Non à l'état d'exception permanent
Levée de l'état d'urgence
Non à la déchéance de nationalité**

À Paris,
rassemblement à partir de 15 h
place Edmond Rostand, précédé
d'initiatives au quartier Latin à 14 h

www.etatdurgence.fr
www.nousnecederonspas.org
www.stopetatdurgence.org

pétition

Adressée à AIRBNB

TANDIS QUE LES PALESTINIENS SONT EXPULSÉS, AIRBNB FAIT DU PROFIT SUR LEURS TERRES SPOLIÉES

Pour signer la pétition, cliquez [ici](#).

Cessez de proposer des locations de propriétés situées dans les colonies israéliennes construites sur des territoires palestiniens spoliés et qui violent le droit international.

Pourquoi est-ce important ?

Airbnb propose des locations dans des propriétés situées dans les colonies israéliennes qui violent le droit international et occupent illégalement des territoires palestiniens.

En proposant ces logements à la location, Airbnb aide directement les colons israéliens à légitimer l'occupation de territoires spoliés, contribuant à un point clé des politiques d'occupation, de discrimination et de dépossession menées par le gouvernement israélien depuis des dizaines d'années.

<https://community.sumofus.org/petitions/tandis-que-les-palestiniens-sont-expulses-airbnb-profite-de-leur-territoire-spolies-1>

pétition

Adressée à Bernard Cazeneuve

SIGNEZ LA PÉTITION POUR QU'AMINATA, GRÉVISTE DU 57 BD STRASBOURG, PUISSE VIVRE LIBREMENT EN FRANCE Pour accéder à la pétition, cliquez [ici](#).

Aminata victime et non coupable ! Alors qu'elle devait avoir enfin son titre de séjour d'un an, Aminata, la plus jeune des grévistes du 57 Bd de Strasbourg, a été interpellée à la Préfecture de Police et mise en garde à vue cette semaine. Elle est poursuivie et convoquée en correctionnelle le 17 juin à 9 h parce que le parquet l'accuse d'avoir usé intentionnellement et volontairement d'un faux passeport guinéen. [...] Ce passeport lui est parvenu et elle a toujours cru sincèrement que ce passeport était authentique. Bien que la Police, en trois jours de garde à vue, ait tenté de lui faire changer de version, Aminata maintient la vérité. Aminata n'est pas coupable mais se retrouve aujourd'hui à nouveau sans titre de séjour et poursuivie par la justice. Elle risque de perdre son travail, son logement, d'être condamnée, voir expulsée. En attendant, aux yeux de tout le monde, les affaires dans le quartier "Château d'eau" vont bon train et les mafieux continuent d'exploiter en toute impunité des travailleurs vulnérables. La CGT appelle au soutien le plus large pour qu'Aminata puisse vivre en France librement sans que les pouvoirs publics ne la remettent entre les mains des coiffeurs mafieux ou ne la renvoient dans son pays pour retrouver ses violeurs. De nombreuses femmes comprendront ce que vit Aminata. Il est temps que toutes les femmes puissent vivre dignement et librement en France.

https://www.change.org/p/marilyne-poulain-pour-qu-aminata-puisse-vivre-librement-en-france?recruiter=91036613&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=share_for_starters_page&utm_term=des-lg-no_src-no_msg&fb_ref=Default

PAS D'ACTUALITÉS CE MOIS-CI ?...

La militante en charge du bulletin de l'ASTI n'a pas pu s'occuper de collecter et recueillir des informations à vous mettre sous la dent... Voici quand même des liens pour lire quelques articles sur internet... :)

« Migrants, vers l'implosion de Schengen et une crise humanitaire en Grèce »

Article paru dans *Le Monde*, du 19 février

Cliquez [ici](#) ou allez là :

http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/02/19/migrants-la-politique-europeenne-sur-le-point-d-achever-la-grece_4868148_3214.html

« Indignation en Allemagne après une nouvelle attaque contre un foyer de réfugiés »

Article paru dans *Le Monde* du 21 février

La « joie » de badauds assistant près de Dresde à une nouvelle attaque contre un foyer de réfugiés, dans la nuit de samedi 20 à dimanche 21 février, a suscité l'indignation en Allemagne, plusieurs ministres dénonçant un acte « répugnant ». Quelques jours plus tôt, un incident similaire s'était déjà déroulé dans la même région.

Cliquez [ici](#) ou allez là :

http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/02/21/indignation-en-allemande-apres-une-nouvelle-attaque-contre-un-foyer-de-refugies_4869247_3214.html

« Migrants : l'Europe s'en remet à Erdogan »

Article paru dans *L'Humanité*, 19 février

La Turquie pour arrêter les flux de migrants, et qu'en Europe, chacun se débrouille avec ses frontières. Le Conseil européen de Bruxelles a mis en évidence l'impasse dans laquelle se trouve la politique européenne face à la crise des réfugiés.

Cliquez [ici](#) ou allez là :

www.humanite.fr/migrants-leurope-appelle-erdogan-au-secours-599805

« Netanyahu critique l'initiative française sur l'État palestinien »

Article paru dans *L'Orient le Jour*, le 1er février

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a affirmé hier que la proposition de la France de relancer son projet de conférence internationale sur la solution de deux États « va inciter les Palestiniens à refuser la moindre concession ».

Cliquez [ici](#) ou allez là :

<http://www.france-palestine.org/Netanyahu-critique-l-initiative-francaise-sur-l-Etat-palestinien>

Démolitions massives de maisons palestiniennes en Cisjordanie

Paru sur *Europalestine* le 8 février

L'armée israélienne a démolé la semaine dernière 23 maisons palestiniennes dans deux villages des collines au sud d'Hébron, laissant 100 personnes sans abri. Un crime de guerre caractérisé contre lequel aucune sanction n'a été prise par nos gouvernants. Plus que jamais : boycott de cet état criminel !

Cliquez [ici](#) ou allez là :

<http://www.europalestine.com/spip.php?article11534&lang=fr>



« Giusi Nicolini, maire de Lampedusa dénonce les propos du ministre français de la Défense »

Blog de Mathilde Auvillain sur Mediapart, 1^{er} février

Excédée par les propos tenus par Jean-Yves Le Drian sur la menace de l'EI en Libye et Lampedusa, Giusi Nicolini, maire de l'île (et prix Simone de Beauvoir 2016) envisage de demander à Matteo Renzi d'intervenir pour rectifier le tir.

Cliquez [ici](#) ou allez là :

<https://blogs.mediapart.fr/mathilde-auvillain/blog/010216/giusi-nicolini-maire-de-lampedusa-denonce-les-propos-du-ministre-francais-de-la-defense>

« Pour ou contre les islamophobes de Pegida, des milliers de personnes ont défilé en Europe »

Article paru dans *Le Monde* du 6 février

Cliquez [ici](#) ou allez là :

http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/02/06/le-mouvement-anti-islam-pegida-appelle-a-manifester-dans-toute-l-europe_4860724_3214.html

« Les morts anonymes de la mer Egée »

Reportage photographique de John Psaropoulos

Cliquez [ici](#) ou allez là :

<http://www.irinnews.org/fr/reportage-photographique/2016/02/17/les-morts-anonymes-de-la-mer-%C3%A9g%C3%A9e>

« Calais : pour en finir avec la communication chloroforme »

Tribune de Nicolas Klotz, cinéaste, parue sur Libération.fr le 22 février

Signataire de «l'Appel de Calais», le cinéaste Nicolas Klotz vient de passer dix jours dans la «jungle». Il pointe la défaillance totale de l'Etat et souligne le travail des juristes bénévoles sur place.

Cliquez [ici](#) ou allez là :

http://www.liberation.fr/france/2016/02/22/calais-pour-en-finir-avec-la-communication-chloroforme_1435099

« Le Portugal augmente son quota de réfugiés dans l'espoir de se repeupler »

Article paru sur *Geopolis* le 23 février

Le Portugal se dit prêt à accueillir jusqu'à 10.000 réfugiés, à la fois pour soulager les pays d'Europe du nord confrontés à une forte pression migratoire mais surtout pour repeupler ses régions rurales désertées. Terre traditionnelle d'émigration, le pays enregistre le taux de natalité le plus bas d'Europe et doit faire face à un manque cruel de main-d'œuvre pour relancer son économie.

Cliquez [ici](#) ou allez là :

<http://geopolis.francetvinfo.fr/le-portugal-augmente-son-quota-de-refugies-dans-l-espoir-de-se-repeupler->

Sur Calais : voir les communiqués p. 8-9 et aller sur le site Passeurs d'hospitalités
<https://passeursdhospitalites.wordpress.com/>

A lire et à voir, sur papier et sur internet

Vidéo : « Le danger d'une histoire unique » par Chimamanda Ngozi Adichie

Juillet 2009

« Sa position par défaut face à moi, en tant qu'Africaine, était une sorte de pitié, condescendante et bien intentionnée. Ma camarade de chambre connaissait une seule histoire de l'Afrique, celle de la catastrophe. Dans cette histoire il n'y avait aucune possibilité que des Africains puissent lui ressembler de quelque façon que ce soit. Aucune possibilité de sentiments plus complexes que de la pitié. Aucune possibilité d'un rapport entre humains égaux. »

« C'est comme cela que l'on fabrique l'histoire unique, présenter un peuple entier comme une entité, comme une unique entité, encore et encore, et c'est ce qu'ils finissent par devenir. »

Cliquez [ici](#) pour regarder la vidéo.

https://www.ted.com/talks/chimamanda_adichie_the_danger_of_a_single_story?language=fr



Les dangereuses impostures de la « guerre contre le terrorisme »

Dossier

2 février 2016 par Survie

Cliquez [ici](#)
pour accéder au dossier.

<http://survie.org/francafrique/article/les-dangereuses-impostures-de-la-5075>



Vidéo : « La traduction du Black Feminism américain en contextes francophones »

février 2016

La réalisatrice Amandine Gay a organisé une table ronde à Montréal, avec Leïla Ben et Stéphane Martelly, pour célébrer l'arrivée au Québec de la traduction française de *Ne suis-je pas une femme*, de bell hooks, dont elle a rédigé la préface.

Cliquez [ici](#) pour regarder la vidéo.

https://youtu.be/mYt_ugn5koo



**8 mars pour toutes,
LMSI, Rokhaya Diallo :
légitime défonce !**

**LES
MOTS
SONT
IMPORTANTES
NET**

Collectif Les mots sont importants, 23 février 2016

Quand Frédérique Calandra, maire socialiste du XX^e arrondissement, attaque en justice des féministes

Calandra attaque en justice : Benichou, Diallo, Tissot répondent... Un an après le déclenchement de l'affaire, à la veille de la Journée internationale des droits des femmes et du Festival 8 mars pour toutes, une réunion publique est organisée le vendredi 4 mars à 19 h 30 à la Fasti (58 rue des Amandiers, 75020) afin de revenir sur les enjeux juridiques, politiques, économiques, d'un sale procès, ou plutôt de trois sales procès qu'intente l'élue socialiste contre des militantes féministes...

Cliquez [ici](#) pour lire l'article.

<http://lmsi.net/8-mars-pour-toutes-lmsi-rokhaya>

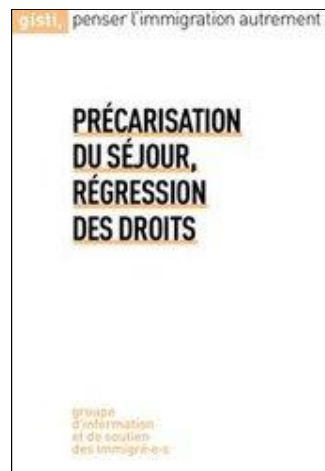
Précarisation du séjour, régression des droits

GISTI - 16 €

Ce cinquième volume de la collection « Penser l'immigration autrement » prolonge la journée d'étude organisée par le Gisti le 1^{er} décembre 2014 sur le thème : « Précarisation du séjour, régression des droits fondamentaux ».

Les contributions réunies dans ce volume s'attachent à décrire les mécanismes législatifs ou policiers qui contribuent à entretenir et renforcer la précarité du séjour. Elles montrent aussi comment le fait d'être toujours en sursis dans le pays d'accueil rejait sur l'ensemble de la situation de personnes qui, maintenues dans l'incertitude constante du lendemain, n'ont de surcroît qu'une jouissance précaire des droits qui ne leur sont pas expressément déniés.

Analyser la fragilisation du droit au séjour accordé aux personnes qu'on consent avec réticence à laisser s'installer dans un pays qui n'est pas le leur, c'est encore une façon d'éclairer la division qui sépare aujourd'hui le monde en deux humanités distinctes : d'un côté, ceux qui ont eu la chance de naître dans des pays où les droits de l'Homme sont effectifs pour le plus grand nombre, où les gens vivent en paix et mangent à leur faim, et qui peuvent se déplacer librement dans l'ensemble de la planète ; de l'autre, ceux qui, nés dans des pays aux prises avec la guerre, la terreur ou la misère, sont assignés à résidence, se voient dénier la liberté de circulation et ne peuvent se déplacer qu'en risquant leur intégrité physique et leur vie.



CALAIS : LES BULLDOZERS NE FONT PAS UNE POLITIQUE !

Une fois de plus, l'unique réponse qu'envisagent les pouvoirs publics face à la situation dans le Calaisis, c'est l'évacuation d'un camp de réfugiés, et leur dispersion. On feint de s'attaquer aux causes réelles du problème ; mais en réalité, en s'en prenant aux victimes condamnées à se disperser dans la peur, cette politique ne fait que le déplacer et l'aggraver. Cette « solution » n'en est pas une.

Aux huit organisations qui ont adressé une lettre ouverte à Bernard Cazeneuve pour lui demander de surseoir à l'évacuation programmée d'une grande partie de la « jungle » de Calais, le ministre de l'Intérieur vient d'adresser une réponse qui est une fin de non-recevoir : il justifie sa décision à coups de propos incantatoires sur le respect des droits fondamentaux des migrants et le bien-fondé de politiques qui ne varient pas depuis des années, malgré leur échec évident ; et il rappelle aux associations leur « partenariat » avec l'État comme pour les impliquer dans la politique qu'elles contestent. Dans la foulée, la préfecture du Pas-de-Calais vient de publier un arrêté ordonnant aux occupants de la zone sud du bidonville, dite « la Lande », de quitter les lieux mardi 23 février au plus tard.

Les bulldozers ne peuvent pas tenir lieu de politique. Cela n'implique évidemment pas de nous accommoder d'une « jungle » dont le nom dit tout. Personne ne saurait accepter le maintien en l'état du bidonville de Calais, pas plus que du camp de Grande-Synthe, ni d'aucun autre. Personne ne peut se satisfaire de voir des réfugiés contraints de survivre dans de tels lieux.

Depuis des années, nous ne cessons d'ailleurs de dénoncer l'indignité de ces conditions de vie, comme l'a fait également Jacques Toubon, le Défenseur des droits, l'été dernier. Plus récemment, le tribunal administratif de Lille a même condamné l'État à procéder en urgence à des améliorations, décision confirmée par le Conseil d'État.

Pour autant, il n'est pas question non plus de cautionner l'évacuation annoncée, non seulement parce qu'elle est inhumaine, mais aussi parce qu'elle ne résoudra rien. Chasser les habitants d'une large partie du bidonville, y faire passer des bulldozers et détruire tout ce qui, dans la précarité et avec les moyens du bord, a été construit au fil des mois : à quoi bon ?

Les migrants qui se trouvent dans le Calaisis veulent souvent rejoindre des proches en Grande-Bretagne. D'autres seraient en droit de demander l'asile en France mais ils ne le savent pas toujours, ou bien ils se méfient de l'accueil qui leur serait réservé. D'autres encore attendent une réponse à leur demande. Parmi eux, il y a beaucoup d'enfants... Or pour plusieurs catégories de migrants, il existe des solutions inscrites dans les textes, avec des dispositifs, des acteurs, des fonds alloués à cet effet. Elles auraient pu être mises en œuvre depuis longtemps déjà.

Au lieu de s'y atteler, les pouvoirs publics ont préféré procéder à des « démantèlements » successifs. En 2015, ils ont contraint les migrants ainsi délogés à s'installer dans une zone « aménagée » pour eux. Bref, ils ont déjà défait ce qui se faisait, forçant ceux qu'ils chassaient à vivre dans une précarité plus grande encore.

Aujourd'hui, la partie principale du bidonville d'État de Calais est constituée de tentes et d'abris sommaires, bâtis par les réfugiés avec des bénévoles de différentes associations. Dans ces quelques kilomètres carrés sont nés peu à peu des cafés ou des restaurants de fortune, de minuscules épiceries, des lieux de culte de différentes religions, de toutes petites écoles, un théâtre sous chapiteau, une cabane d'aide juridique, plusieurs endroits dévolus à des soins, etc. Autant d'espaces de vie sociale, partagés par les réfugiés des différentes nationalités présentes dans le bidonville.

Qu'est-ce qui justifie de raser tout cela ? Le ministre veut convaincre que c'est pour le bien des occupants. En réalité, c'est une politique de dissuasion : rendre la vie invivable aux réfugiés. À ceux qu'ils ont hier installés dans cette zone, les pouvoirs publics enjoignent depuis des semaines d'occuper des conteneurs - sortes d'Algecos - ou sinon d'être dispersés loin de Calais, dans des CAO (centres d'accueil et d'orientation), baptisés « lieux de répit ».

Or c'est une alternative impossible.

Le ministre vante les mérites des conteneurs, qui sous sa plume semblent des bungalows pour vacanciers. Le fait est qu'il s'agit de cabanes de chantier, avec dans chacune des lits superposés pour douze personnes, où l'on ne peut qu'être debout ou couché ; toute installation de mobilier y est interdite, toute intimité impossible...

Concernant les CAO, le ministre se félicite de ce qu'ils permettraient aux migrants, grâce à « un accompagnement associatif de qualité » et à « un suivi particulier » des personnes, de déposer des demandes d'asile dans de bonnes conditions, ce qui n'était pas le cas dans le bidonville. « Au dernier recensement », écrit-il, « 80 % des migrants encore présents en CAO étaient engagés dans une démarche d'asile »... Il oublie de parler de ceux qui, mis en hôtel, sont privés de tout accompagnement et risquent une prochaine expulsion du territoire. Il oublie aussi de préciser que les CAO ont été conçus comme des solutions à très court terme ; après leur fermeture, qu'advient-il des personnes qui y auront été envoyées ?

Conteneurs, CAO ; expulsion, dispersion ; ces réponses ne feront qu'aggraver le sort des migrants sans régler pour autant le problème auquel est confrontée la région du Calaisis, pas plus qu'en son temps la fermeture du camp de Sangatte. Et dans un an, on nous rejouera la même scène. Car c'est avant tout l'inaction des pouvoirs publics, mais aussi leur action, qui, en créant des conditions de vie impossibles, rend la situation ingérable. L'État veut nous faire croire qu'il prend le parti des habitants contre les réfugiés ; en réalité, il monte les premiers contre les seconds en abandonnant les uns et les autres.

Il faut cesser de chasser de jungle en bidonville toute la misère du monde, persécution qui ne fait qu'exaspérer le ressentiment des « riverains ». Non, le malheur des migrants ne fera pas le bonheur des Français, pas plus à Calais qu'ailleurs. En réalité, laisser se dégrader la situation est plus pénible pour les populations du Calaisis, et plus coûteux aussi pour les pouvoirs publics, que

s'employer à l'améliorer. L'humanité la plus élémentaire nous interdit ces destructions à répétition ; mais notre intérêt bien compris aussi.

Ce pays peut-il se satisfaire de devenir le champion du non-accueil, alors que les réfugiés y sont moins nombreux qu'ailleurs ? Ce que d'autres pays font déjà, la France doit pouvoir le faire. La Grande-Bretagne, qui porte une lourde responsabilité dans cette situation, doit elle aussi revoir sa position à cette frontière. Il faut en finir avec l'improvisation perpétuelle ; il est temps de penser dans la durée. Et si l'État ne fait pas son travail, nous allons y travailler nous-mêmes - avec les associations sur le terrain, avec les habitants du Calais et avec les réfugiés.

Les jours prochains, nous irons à Calais pour le clamer haut et fort : nous ne sommes pas condamnés à choisir entre la « jungle » et sa destruction. Nous refusons de réduire la France à des barbelés et des bulldozers. Nous tiendrons une conférence de presse. Nous voulons faire entendre un autre discours que celui des pouvoirs publics qui occupent les médias. Détruire, dit la Préfète ? Avec, sans ou contre l'État si nécessaire, il faudra pourtant bien construire un avenir.

Une fois de plus, nous, organisations signataires et personnes solidaires, demandons :

- que soit annulé l'arrêté d'expulsion pris le 19 février ;
- en urgence : une prise en charge individuelle respectueuse des droits fondamentaux des personnes actuellement présentes à Calais ;
- une discussion du règlement Dublin III et des Accords du Touquet ;
- plus largement, que la France s'engage enfin, en particulier en faisant la promotion de cet axe au sein de l'Union européenne, pour une véritable politique d'accueil des personnes migrantes.

20 février 2016

Premières organisations et personnalités signataires :

Personnalités

Éric Fassin - Camille Louis - Étienne Tassin

Organisations

Auberge des migrants (Calais) - Emmaüs France - **FASTI** Gisti - Ligue des droits de l'Homme (LDH) - Réseau Éducation sans frontières (RESF) - Le Réveil voyageur (Calais)

A CALAIS, DÉLIT DE MIGRER ET DÉLIT DE SOLIDARITÉ



Communiqué de la FASTI du 24 février 2016

Le 22 février 2016 dernier, six migrant-e-s étaient condamné-e-s à de la prison ferme pour être monté-e-s dans un ferry avec deux de leur soutiens condamnés eux à 300 euros d'amende « pour aide au passager clandestin »¹ à la suite d'une manifestation. Encore une fois, le joug de la répression s'est abattu sur les migrant-e-s de Calais - dont le seul tort a été de vouloir jouir de leur droit inaliénable à la libre circulation - et leurs soutiens pour avoir manifesté leur solidarité.

En effet, ces huit inculpé-e-s font suite aux 18 autres migrant-e-s et 9 de leurs soutiens arrêté-e-s et jugé-e-s pour la plupart d'entre eux/elles en comparution immédiate. Ces arrestations et condamnations ne sont qu'une facette de l'arsenal répressif mis en place à Calais progressivement depuis les accords du Touquet et la fermeture de Sangatte en 2003. Face à ce drame humanitaire vécu par les migrant-e-s à Calais, la France et la Grande Bretagne, tout comme le reste de l'Europe d'ailleurs, ont choisi la voie de la répression aveugle et féroce. Le crime de migration est né...

Circuler librement et s'installer librement, autrefois des droits inaliénables, sont devenus des crimes en France et dans la plupart des pays occidentaux. Ces pays mettent en place des politiques nauséabondes directement inspirées des positions de l'extrême droite française et européenne ; extrêmes droites qui peinent aujourd'hui à faire entendre une voix discordante des gouvernements tant les gouvernant-e-s de l'UE, au premier rang desquels la France, ont épousé leurs doctrines nationalistes.

Pourtant, face au drame quotidien et à la détresse des migrant-e-s de Calais cantonné-e-s dans une « jungle », la solution est dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, seule la liberté de circulation et la liberté d'installation revendiquées par la FASTI permettraient de mettre un terme à ces horreurs causées par les politiques européennes.

Dans un contexte de répression et de repli identitaire et nationaliste rappelant les heures sombres de l'histoire européenne, plus que jamais la FASTI exprime sa solidarité avec tou-te-s les migrant-e-s et leurs soutiens à Calais et ailleurs et condamne avec fermeté les répressions aveugles et les peines prononcées pour ce qui ne doit jamais être un crime : la liberté de circulation et d'installation et la solidarité.

ALEP ÉCRASÉE SOUS LES BOMBES, L'UE DEMANDE À LA TURQUIE DE LUI GARDER SES FRONTIÈRES

12 février 2016

Alors que les habitant.e.s de la région d'Alep sont contraints à l'exode sous un tapis de bombes, les chancelleries européennes ont pour principale préoccupation de les cantonner au plus loin de leurs frontières. Elles s'en remettent pour cela à la Turquie, pourtant partie prenante du champ de bataille géopolitique qu'est devenue la Syrie. Pendant que des dizaines de milliers de réfugié.e.s s'agglutinent aux frontières turques, Recep Erdogan négocie avec une Europe aux abois une reconnaissance comme « pays sûr » (ce qui permettrait à la Grèce et aux autres Etats membres d'y renvoyer des exilé.e.s ayant transité par la Turquie), des milliards d'aides financières et l'assentiment tacite à la répression sanglante qu'il mène contre son opposition politique, notamment kurde [1].

Il y a quelques mois encore, devant le calvaire vécu par les réfugié.e.s syrien.ne.s tentant de faire valoir leurs droits, l'Union européenne et les États-membres pratiquaient la politique des « larmes de crocodiles ». Mais à l'émotion mondiale suscitée par les photos d'Aylan Kurdi au mois de septembre dernier ont immédiatement succédé les négociations visant à empêcher les Syrien.ne.s d'approcher des frontières européennes. Depuis, des centaines d'enfants et d'adultes sont morts dans l'indifférence en mer Égée, dans un bras de mer livré aux passeurs dont les profits sont indexés sur les atteintes à la convention de Genève et à la libre-circulation des demandeurs d'asile. La seule boussole politique de l'UE est maintenant celle du cynisme absolu.

Afin de mesurer l'étendue des atteintes aux droits pratiqués au nom du contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne, il est nécessaire de rappeler les dispositions adoptées depuis quelques mois afin que la « route des Balkans » soit fermée le plus en amont possible aux réfugié.e.s syrien.ne.s :

- L'UE a fait pression sur la Turquie afin qu'elle boucle ses frontières terrestres avec la Syrie et introduise une exigence de visas pour les Syrien.ne.s arrivant par voie aérienne.
- Les principaux gouvernements européens ont demandé à ce que les près de trois millions de réfugié.e.s syrien.ne.s présent.e.s en Turquie se voient limiter leur liberté de circulation à l'intérieur du pays. L'UE a prôné et partiellement financé l'ouverture de camps de réfugié.e.s situés au sud de la Turquie, tout en acceptant que cette dernière favorise le cantonnement des réfugié.e.s en territoire syrien.
- Les possibilités de passages terrestres de la Turquie vers la Bulgarie et la Grèce, depuis longtemps rendues extrêmement difficiles, se sont encore amenuisées sous l'effet de la multiplication des contrôles. Les Syrien.ne.s en route vers l'Europe sont donc renvoyé.e.s vers le cimetière de la mer Égée.
- Les Syrien.ne.s ayant réussi à sortir de la nasse turque et à arriver en Grèce sont considéré.e.s comme la plaie de l'Europe. Afin de « sauver l'espace Schengen », il est envisagé de mettre la Grèce en quarantaine, à moins qu'elle ne se résolve à installer les camps d'enregistrement et d'accueil supposés permettre d'éviter que les exilé.e.s ne remontent plus au nord [2].
- Le mécanisme de « relocalisation » de 160 000 personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale, adopté par l'UE en septembre 2015 au profit de l'Italie et de la Grèce pour « assurer un partage équitable des responsabilités entre les États membres » face à de grands nombres d'arrivées de migrants dans ces deux pays, ne s'est, cinq mois plus tard, traduit que par le transfert de moins de 500 demandeurs d'asile [3].

Aujourd'hui même l'OTAN vient renforcer la « guerre aux migrant.e.s » en mer Égée avec une mission de patrouille menée par trois navires militaires, supportés par des avions et dirigés par l'Allemagne [4].

Rappelons que les dernières évolutions de cette politique de mise à distance des réfugié.e.s syrien.ne.s se placent dans un contexte général où des millions d'entre elles/eux arrivé.e.s en Turquie, en Jordanie ou au Liban n'obtiennent qu'au compte-gouttes les « visas asile » qui leur permettraient de rejoindre un pays comme la France, sont matériellement empêché.e.s de voyager en avion (par des exigences de visas y compris « de transit ») et sont confronté.e.s au sous-dimensionnement dramatique des programmes de réinstallation proposés sous l'égide du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR).

Dans ces conditions, les appels lancés ces jours derniers par les Nations Unies [5] et la Commission européenne à la Turquie sont proprement « surréalistes » : cette dernière est maintenant sommée d'ouvrir ses frontières pour laisser entrer les exilé.e.s syrien.ne.s. Cette mesure est bien sûr indispensable mais elle s'inscrit dans une logique de sous-traitance qui, de longue date, vise à faire peser sur des États tiers des responsabilités auxquelles l'UE est pourtant tenue par ses obligations internationales. Ces appels ne seront ainsi crédibles et protecteurs des droits des réfugié.e.s syrien.ne.s que si les États membres se résolvent à leur ouvrir leurs propres frontières et à mettre en œuvre toutes les mesures qui leur permettraient de voyager sans mettre leur vie en péril.

[1] « EU-Turkey joint action plan : implementation report », 10 février 2016.

[2] « La Commission adopte un rapport d'évaluation Schengen concernant la Grèce et propose des recommandations pour qu'il soit remédié aux manquements constatés dans la gestion des frontières extérieures », 2 février 2016.

[3] Au 4 février, 279 d'Italie et 218 de Grèce : « Member States' Support to Emergency Relocation Mechanism. »

[4] « Migrant crisis : Nato deploys Aegean people-smuggling patrols », 11 février 2016.

[5] « U.N. refugee agency urges Turkey to open borders to Syrians », 9 février 2016.

CRISE POLITIQUE ET TENSIONS EN HAÏTI : LES EXPULSIONS DOIVENT CESSER

Le climat est extrêmement tendu en Haïti depuis le début de la crise électorale qui a conduit à l'annulation des élections présidentielles du dimanche 24 janvier. Depuis, les Haïtien.ne.s subissent une situation faite de violences et de fortes tensions politiques qui vient renforcer la situation de grande précarité dans laquelle se trouve le pays qui ne s'est pas relevé du séisme qui l'a touché en janvier 2010 et qui traverse une grave crise économique. Les manifestations de rues sont nombreuses. Le pays est en ébullition et la ville de Léogane (ville d'origine d'un grand nombre d'immigrés haïtiens en France) est particulièrement touchée et est en proie à de grandes violences. Tant qu'une issue ne sera pas trouvée à la crise politique, la situation générale du pays sera encore plus fragile qu'avant.

Nos associations rencontrent des Haïtien.ne.s sous le coup d'une mesure d'expulsion qui se disent extrêmement préoccupé.e.s de la situation parce qu'ils risquent de se retrouver isolés dans un pays qu'ils ont quitté depuis de nombreuses années pour certains, pays en proie à des violences quotidiennes. La sécurité des personnes expulsées n'est pas assurée, par conséquent celles-ci se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité qui induit une forte précarité à l'arrivée.

En 2015, plus d'une centaine d'Haïtien.ne.s ont été expulsé.e.s, en grande majorité depuis les centres de rétention de Guyane et de Guadeloupe, et le phénomène se poursuit depuis le début de l'année en dépit de la situation.

Nos associations, préoccupées par la situation de celles et ceux qui sont renvoyé.e.s dans ce pays dans un tel contexte, demandent aux autorités françaises de suspendre tout éloignement forcé vers Haïti.

Signataires : Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR), Cimade, Le Collectif Haïti de France (CHF), Gisti, LDH, Asosiyasyon Solidarité Karayib (Assoka), Union des Femmes de la Martinique (UFM)

LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT D'URGENCE SUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Communiqué du GISTI du 5 février 2016

Après avoir annoncé la constitutionnalisation puis la prorogation de l'état d'urgence, le gouvernement s'apprête à intégrer dans le droit commun certaines mesures jusque-là réservées à l'état d'urgence, à l'occasion d'un projet de loi renforçant la lutte contre le crime organisé.

Nos libertés sont en danger. Les contrôles d'identité et les mesures administratives décidés sans contrôle judiciaire, même si les étrangers et les étrangères n'en sont, de loin, pas les seules cibles, fragilisent encore plus leur situation en France.

C'est pourquoi, depuis l'instauration de l'état d'urgence, le Gisti tente de recenser ces dérives touchant en particulier les personnes étrangères au sein d'un dossier spécifique sur son site, complémentaire des dossiers existants.

Nous appelons donc toutes les personnes ayant des informations, des décisions ou des témoignages à les partager afin de continuer à alimenter notre observatoire des conséquences de l'état d'urgence sur les étrangers et les étrangères.

Vous pouvez nous envoyer toutes vos informations et documents à l'adresse suivante :

observatoire-etat-d-urgence@gisti.org.

Il peut s'agir de récits et témoignages, de décisions de justice, de communiqués de presse, d'articles dans la presse régionale ou nationale, ou plus généralement de toutes informations sur des pratiques judiciaires ou administratives concernant les étrangers et les étrangères liées au contexte d'état d'urgence.

SVP, merci de faire un mail par cas, avec en objet du mail le nom de la personne si connu et/ou la décision/mesure prise, et/ou la ville, de telle sorte qu'on puisse facilement travailler à partir de cette liste. Exemple :

objet : Nantes - placement en rétention - Irakien 12 ans en France - membre d'une association culturelle

objet : interpellation et GAV après participation à une manifestation - Bordeaux - un couple de Marocains

ARRESTATION VIOLENTE D'UN ÉLÈVE DE 13 ANS

Communiqué de personnels du collège A. Coysevox suite à l'arrestation violente d'un élève de 13 ans devant le collège.

Nous, personnels exerçant au collège Coysevox (Paris 18ème arrondissement), avons appris ce jeudi 18 février, l'interpellation violente par la police de deux de nos élèves devant le collège ce matin.

Nous tenons à exprimer notre stupeur et notre colère face à la brutalité de l'action. L'un des deux élèves, scolarisé en classe de 5ème et âgé de 13 ans, a été percuté volontairement par une voiture de police banalisée, puis frappé et humilié devant les passants incrédules.

Cette arrestation brutale s'est par ailleurs déroulée devant d'autres élèves de cinquième, donc tout juste âgés de 12-13 ans, qui attendaient l'ouverture des portes du collège pour se rendre en cours. Ces élèves ont été profondément choqués par les méthodes violentes exercées contre de jeunes enfants, leurs camarades de classe.

En tant que citoyens, mais aussi fonctionnaires de l'éducation nationale, nous ne pouvons supporter ni accepter que de tels actes violents se déroulent en général, mais encore moins devant un établissement et un public scolaires. Le contexte de renforcement des pouvoirs de police rend la situation d'autant plus inquiétante. Rien ne peut justifier tant de violence dans l'interpellation d'un enfant de 13 ans désarmé. Il nous est difficile d'enseigner les règles de droit dans nos classes quand elles sont bafouées de façon si évidente aux portes de notre collège.

Nous souhaitons aussi exprimer à la famille notre soutien et notre accompagnement dans toute démarche qu'elle souhaiterait entreprendre.

Des personnels du collège Antoine Coysevox soutenus par le syndicat Sud éducation
Paris, le 18 février 2016



Marche mondiale des femmes
World March of Women
Marcha mundial de las mujeres

18 FÉVRIER JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES SAHRAOUIES

Chères militantes et amies de la Marche Mondiale des Femmes,

Cette année 2016, nous célébrons le 40ème anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique. En dépit des années qui se sont écoulées, son peuple encore divisées par un mur de près de 3 km de long, entourée par les mines terrestres. Le peuple sahraoui souffre toujours avec l'occupation, les abus et les violations des Droits Humains par les forces marocaines.

Au cours de la 9ème Réunion Internationale de la Marche Mondiale des Femmes, nous avons commencé une discussion politique au sujet de la Journée internationale pour le soutien des femmes sahraouies. Ce débat a été conclu avec la décision prise par le Comité International que le 18 Février de chaque année, nous allons célébrer notre journée de solidarité en faveur de la lutte de nos sœurs au Sahara Occidental.

Aujourd'hui, nous pensons à Chaiaa, une infirmière enceinte, qui a été tué dans le Camp Umdreiga (1976) dans un attentat cruel par les forces d'occupation du Maroc quand elle aidait les blessés qui ont essayé de fuir l'occupation brutale de leurs terres. Aujourd'hui, de l'Asie aux Amériques, en passant par l'Afrique et l'Europe, nous élevons nos voix pour être solidaires avec les femmes sahraouies qui luttent toujours pour leur liberté et à l'autodétermination dans le territoire du Sahara Occidental occupé, dans les camps de réfugiés et dans le Diaspora. Nous sommes avec vous, sœurs!

La Marche Mondiale des Femmes fait appel à:

- Que toutes les nations s'engagent fortement avec la défense de la cause sahraouie et reconnaissent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).
- Tenir le plus tôt possible le référendum sur l'avenir du territoire occupé du Sahara occidental, conformément aux accords signés en 1991 (Résolution n° 690) de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- Que le gouvernement marocain libère les prisonniers politiques sahraouis, arrête le pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental et mets en œuvre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.
- Que l'Union africaine joue un rôle actif et proactif, ensemble avec les Nations Unies, pour mettre fin immédiate à l'occupation et des violations persistantes des droits de l'homme.

Sœurs, tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!!!